



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
Mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Ecoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01 42 76 28 30
Mail : DJS-MDS@paris.fr

Paris, le lundi 24 avril 2022
mis à jour le mardi 7 juin 2022

HANDBALL

FINALES

Mercredi 15 juin et 29 juin 2022

POUSSINS EXCELLENCE

PUPILLES EXCELLENCE

POUSSINS HONNEUR

PUPILLES HONNEUR

POUSSINS

PUPILLES

I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 15 juin 2022

Mercredi 29 juin 2022

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles

Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants

III. TERRAINS

Sur terrain de handball

IV. REGLES

Celles de la FFHB ; plus le compte rendu de la Commission Handball réunie le 17 octobre 2006.

Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales.

A ce propos voir l'encadré du § « ARBITRAGE ».

RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON

La défense doit se faire en face à face.

Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.

Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.

Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2012 - 2013	<u>Tournoi</u> 1 X 12 min
PUPILLES	2010 - 2011 – 2012	1 X 15 min

Pour les élèves nés en 2009 un certificat de scolarité (d'une école primaire) est exigé

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T 0

VII FEUILLES DE MATCHES

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES
SUR LE SITE DE L'USEP www.usep75.fr
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

* Catégorie : PO, PU

* Poules : 1, 2, 3, etc ... **Très important**

* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive. Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission. Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2009 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école

accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Au sein d'un tournoi

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

XII. ARBITRAGE

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 9 Octobre 2013, il est maintenant nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

Des Jeunes Officiels sont validés et possèdent une carte et une tenue de « Jeunes Officiels USEP ».
Ces jeunes arbitreront en priorité

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- **tenir le chronomètre pour la rencontre**
- **tenir la feuille de match**
- **vérifier les licences**
- **aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.**
- **bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.**

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer l'année dernière, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque que ce sont des adultes.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.

XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

IX. RÉCOMPENSES

1 Coupe à chaque équipe présente

1 médaille à chaque enfant

Les responsables des rencontres sont chargés de venir chercher les récompenses avant la rencontre. Ils doivent prendre contact avec l'USEP afin de prendre RDV. 01.53.38.85.18

HANDBALL – FINALES

Mercredi 15 Juin 2022

POUSSINS EXCELLENCE

POUSSINS HONNEUR

POUSSINS

Gymnase CHARCOT 80, rue Chevaleret 75013 – Métro : BIBLIOTHEQUE FRANCOIS MITTERAND
Responsable de la rencontre : AS Jeanne d'ARC Tel : 01.56.61.34.31

POUSSINS EXCELLENCE

JEANNE D'ARC PO1 – DU CLOS PO1 – LEMERCIER PO1 – RIBLETTE PO1

Gymnase LEO LAGRANGE 68, bd Poniatowski 75012 – Métro ou Tram : Pte de Charenton
Responsable de la rencontre : AS Lamoricière Tel : 01.46.28.31.57

POUSSINS HONNEUR

LAMORICIERE PO1 – EPINETTES PO1 – VILLETTE PO1 – ST SEBASTIEN PO1

Gymnase REUILLY 43-49, allée Vivaldi 75012 – Métro : Daumesnil
Responsable de la rencontre : AS Reuilly Tel : 01.53.44.77.60

POUSSINS

REUILLY PO1- DUPLEIX PO1- JEANNE D'ARC PO2

Gymnase LE VAU 36, rue Le Vau 75020 – Métro : Porte de Bagnolet ou Tram : Séverine
Responsable de la rencontre : AS Le Vau Tel : 01.43.61.42.26

POUSSINS

LE VAU PO1 – BELZUNCE PO1 – LESSEPS PO1 – JULIEN LACROIX PO1

Gymnase DIDOT 18, avenue Marc Sangnier 75014 – Métro : Pte de Vanves -Tram : Didot
Responsable de la rencontre : AS Chantin Tel : 01.45.39.89.35

POUSSINS

CHANTIN PO1- ST SEBASTIEN PO2- SORBIER PO1

Gymnase VALEYRE 24, rue Rochechouart 75009 – Métro : CADET
Responsable de la rencontre : AS Belzunce Tel : 01.42.85.26.73

POUSSINS

MILTON PO1 – LESSEPS PO2 – ALOUETTES PO1

Mercredi 29 juin 2022

PUPILLES EXCELLENCE PUPILLES HONNEUR PUPILLES

Gymnase BIANCOTTO 6, avenue de la Porte de Clichy 75017 Métro : Porte de Clichy
Responsable de la rencontre : AS Lemercier Tel : 01.53.06.68.80

PUPILLES EXCELLENCE

LEMERCIER PU1 – EPINETTES PU1 – JEANNE D'ARC PU1 – RIBLETTE PU1

Gymnase LEO LAGRANGE 68, bd Poniatowski 75012 – Métro ou Tram : Pte de Charenton
Responsable de la rencontre : AS Lamoricière Tel : 01.46.28.31.57

PUPILLES HONNEUR

LAMORICIERE PU1 – LEMERCIER PU2 – ST CHARLES PU2 – SORBIER PU1

Gymnase COUR DES LIONS 9/11, rue Alphonse Baudin 75011 – Métro : Richard Lenoir ou St Sebastien
Froissard
Responsable de la rencontre : AS St Sébastien Tel : 01.46.36.16.63

PUPILLES

ST SEBASTIEN PU1 – MILTON PU1 – ALOUETTES PU1 – LE VAU PU1

Gymnase CANDIE

11, rue Candie 75011 – Métro : Ledru-Rollin

Responsable de la rencontre : AS St Bernard

Tel : 01.43.55.84.95

PUPILLES

ST BERNARD PU1 – BELZUNCE PU1 – JULIEN LACROIX PU1

Gymnase CHARCOT

80, rue Chevaleret 75013 – Métro : BIBLIOTHEQUE FRANCOIS MITTERAND

Responsable de la rencontre : AS Jeanne d'ARC

Tel : 01.56.61.34.31

PUPILLES

JEANNE D'ARC PU2 – VILLETTE PU1 – REUILLY PU1 – AQUEDUC PU1

Gymnase DIDOT

18, avenue Marc Sangnier 75014 – Métro : Pte de Vanves -Tram : Didot

Responsable de la rencontre : AS Chantin

Tel : 01.45.39.89.35

PUPILLES

CHANTIN PU1 – DU CLOS PU1 – PIERRE LAROUSSE PUF1 – ST CHARLES PU1

Bonnes rencontres usépiennes à tous !